ter sur ce morceau précieux de territoire qui avait été conquis par nos ancêtres, qui appartenait autrefois à la France et qui avait été cédé par la France à l'Angleterre. Ce territoire fut donné, bien que le congrès américain ne l'eut jamais demandé. Je ne vois rien là-dedans qui témoigne d'un grand désir de-protéger nos droits.

Si vous continuez, que direz-vous du sacrifice consommé par le traité Ashburton? Lord Ashburton a dit que l'état du Maine n'était qu'un marais et il déclara à la Chambre des communes anglaise qu'il aurait été absurde de faire la guerre à propos de ce territoire ou à propos de cet autre territoire qui nous appartenait dans l'Ouest. l'état d'Orégon. Si quelqu'un veut connaître la valeur du territoire du Maine qu'il lise l'histoire de l'Intercolonial par sir Sanford Fleming et il apprendra quel sacrifice nous avons dû subir.

Je déclare que quiconque étudie avec soin ces négociations ne tardera pas à conclure que l'Angleterre était gouvernée à ce moment d'après des principes d'opportunisme et non pas simplement avec le désir de conserver intact le territoire qui appartenait à nous et à nos descendants. Et quant au traité de Washington, y a-t-il quelqu'un dans la Chambre qui, connaissant ce qui a été publié depuis lors, puisse douter qu'on ait discuté sérieusement— même quand nous avions acquis de l'im-portance, quand ce pays était une confédé-ration, s'étendant vers l'ouest et était destiné à occuper toute la partie septentrionale de ce continent—quelqu'un doute-t-il que la question de céder le Canada, en règlement final de la réclamation de l'Alabama et des réclamations résultant de la guerre civile que le plénipotentiaire anglais à Washington-je crois que c'était sir Edward Thornton—a déclaré qu'il était prêt à céder le Canada, mais qu'il n'aimerait pas à le faire sans consulter la population? S'il était nécessaire de le prouver, je prendrais du temps pour citer des autorités. Mais nous n'avons pas même besoin d'aller si loin que cela. Chacun sait, et c'est une question qui s'est soulevée sous la génération ac-tuelle, chacun connaît l'histoire des difficultés de l'Alaska.

Nous avons abandonné tous nos droits, avec le traité Clayton-Bulwer, à des privilèges importants, au moment même où cette difficulté de l'Alaska était prise en considération et quand, ainsi qu'il a été dit, je crois, par mon honorable ami de Grey-est (M. Sproule), nous aurions dû tenir ferme à ces privilèges jusqu'à ce que nous ayons de notre côté obtenu un traitement juste et équitable pour nos réclamations. Tout fut abandonné sans que nous ayons obtenu d'équivalent. Et après ce qui nous a été dit ce soir, je m'étonne que

que lord Alverstone, après être tombé d'accord avec nos représentants canadiens sur le jugement qu'ils allaient rendre, s'est rendu le jour suivant à la dernière réunion de la commission de délimitation et que là, à l'immense surprise de sir Louis Jetté et de M. Aylesworth, il ait changé sa résolution et ait accordé deux îles importantesimportantes au point de vue stratégique-sars avoir conféré à nouveau avec ses collègues de la délégation? Comment pouvonsnous expliquer une chose pareille? Il est certain qu'au sujet de cette transaction, le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) lui-même a déclaré que nos représentations avaient été ignorées, que les trois délé-gués nommés par le gouvernement des Etats-Unis n'étaient pas, comme l'exigeait le traité, des juristes impartiaux. Mon très bonorable ami a déclaré à la Chambre que le Canada avait fait alors des représenta-tions, et pourtant le gouvernement anglais a accepté la nomination de ces trois représentants des Etats-Unis sans se soucier de notre protestation.

Des députés de cette Chambre se souviennent de ce qu'a dit le premier ministre à l'époque, dans un moment, suivant moi, de juste irritation. Je rappelle seulement ces faits et je n'ai pas l'intention d'entrer dans des détails. On pourrait citer beaucoup d'autres faits pour prouver cette pré-tention que quiconque dit que nous avons une dette de reconnaissance envers la mère patrie, relativement à ces nombreuses conventions qui ont de beaucoup diminué notre territoire, celui-là parle de choses qu'il ne connaît pas.

Mais passons pour un instant à l'œuvre qui a été accomplie à l'intérieur du pays. Que dire de cette prétention que si la suprématie britannique n'était pas maintenue sur l'océan, nous cesserions d'exister? Je pense que c'est pousser une assertion un peu trop loin. Dans ce pays, ce que nous possédons, en fait de développement économique ou d'institutions politiques libres, est notre œuvre propre. Nous les avons établies nous-mêmes. Et mon très honorable ami admettra que nous avons dû lutter pour obtenir des concessions de la mère patrie.

L'acte de 1774, l'acte constitutionnel de 1791, le gouvernement responsable de 1848, les différents actes constitutionnels de date plus récente, la confédération elle-même. tout cela a-t-il pris naissance en Angleterre et a-t-il été apporté ici pour être mis à exécution? Soyons justes; cela a été fait par notre population. C'est notre pays qui a dressé l'acte de la confédération et qui l'a porté en Angleterre pour en obtenir la sanction. C'est nous qui avons étendu la con-fédération d'un bout à l'autre du continent. Et le mérite de l'Angleterre est qu'elle a ce qui s'est passé à propos de la frontière reconnu, ce que n'a pas fait l'Espagne, que de l'Alaska, soit bien vrai. Est-ce vrai si elle n'adoptait pas une politique libé-